



octobre 2023

Le Mot du Maire



Chères Massogiennes et chers Massogiens,

Trois années se sont écoulées depuis la prise de ce mandat et nous voilà à mi-chemin de nos engagements et de nos réalisations, le temps pour nous élus de faire un petit bilan avec vous et vous remercier encore une fois pour la confiance que vous nous avez accordée.

Dans une période marquée par des crises successives, Covid, guerre en Ukraine, inflation galopante, crises énergétique et climatique, notre commune a fait preuve d'agilité pour évoluer au rythme de ses ambitions aussi minimales soient-elles, tout en gérant un quotidien qui devient de plus en plus compliqué que se soit au niveau administratif, financier ou social et dont la Municipalité a cependant tiré des enseignements.

Grâce à une gestion financière fine et rigoureuse, un pilotage attentif et constant de nos dépenses, nous avons maintenu nos projets et poursuivi nos investissements sans emprunt en dépit de la suppression de la taxe d'habitation.

Que se soit dans le domaine de l'éducation, de l'énergie, de la sécurité ...nous avons essayé de répondre à vos demandes dans la mesure du possible tout en gérant les problématiques du quotidien.

Pour ce bilan de mi-mandat, je vous invite avec l'ensemble du conseil municipal à nous retrouver dès 2024 pour un moment de convivialité qui sera l'occasion d'échanger aussi sur nos projets à venir et inaugurer avec vous ensuite l'ensemble de nos réalisations.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de notre bulletin municipal et vous assure de mon engagement auprès de vous toutes et tous.

Bien à vous.

Isabelle SIAU

Maire de la commune de Mas Saintes Puelles

Horaires d'ouverture de la
mairie au public

Lundi : 8h - 12h
13h30 - 14h30

Mardi : 8h - 12h
13h30 - 14h30

Mercredi : 8h - 12h
16h - 19h

Jeudi : 8h - 12h
13h30 - 14h30

Vendredi : 8h - 12h

Tel :
04 68 23 17 15

Email :
accueil.mairie@mas-sainte-puelles.fr
mairie@mas-saintes-puelles.fr

Site:
www.mas-saintes-puelles.fr

Horaires d'ouverture de
l'agence postale

Lundi : 8h30 - 11h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 16h - 18h45

Jeudi : Fermé

Vendredi : 8h30 - 11h30

Tel:
04 68 23 84 99

Un portail classé à Mas Saintes Puelles

L'église de Mas Saintes Puelles

La première église date du 14^{ème} siècle. De dimension imposante, il n'en reste aujourd'hui que quelques fragments de murs que l'on peut voir en contournant l'édifice vers l'est. Le village de Mas Saintes Puelles, à forte population protestante fut détruit en 1622 par les troupes de Louis XIII, par arrêt du Parlement de Toulouse.

Lorsque l'église fut reconstruite à la fin du 17^{ème} siècle, les matériaux de l'ancienne furent en partie remployés. On peut distinguer très nettement des pierres tombales notamment, à droite du portail d'entrée.

Il faudra attendre le 19^{ème} siècle et un certain renouveau de la population pour voir se dessiner des projets d'agrandissement. En 1887, la partie inférieure du clocher octogonal est achevée. Dix ans plus tard, le ministère des Cultes approuve l'érection d'une flèche. Ce dernier projet ne sera jamais réalisé. Les vitraux, dans leur ensemble, datent de cette fin de siècle, ils sont l'œuvre de maîtres verriers toulousains.

Au 20^{ème} siècle, les habitants de la commune ont réalisé les peintures murales.

La dernière restauration en 2002 a concerné le fond de l'église où se trouvent les fonds baptismaux en marbre de Caunes et les chapelles attenantes présentant des objets et des vêtements liturgiques. L'église actuelle est placée sous la double dédicace des Saintes Puelles et de Saint Pierre Nolasque et son portail qui date du 14^{ème} est classé.

Visite possible sur rendez-vous en téléphonant à la mairie 04 68 23 17 15.



Remerciements

La municipalité tient à remercier très chaleureusement Mme Monier pour les nombreuses années passées à s'occuper de l'église et de toutes les cérémonies qui s'y déroulaient.

Dévouement, disponibilité, discrétion et implication sans faille au service de l'église et de ses fidèles.

Merci pour tout !

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Combes et Mme Saint Paul qui ont pris la relève pour ouvrir l'église et préparer les offices.

Informations municipales

Cérémonie du 8 mai



Devant le monument aux morts, Mme le maire a célébré la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en présence du capitaine de la légion étrangère, du piquet d'honneur, du lieutenant de gendarmerie, de Louis, le porte-drapeau et des élus. Les massogiens sont venus nombreux assister à la cérémonie à laquelle les enfants de l'école ont participé en lisant des poèmes.

Après le message de la ministre, le dépôt de gerbe et la minute de silence, le chant de la Marseillaise a été entonné par les membres de la chorale.

Alors que la guerre refait surface aux portes de l'Europe, n'oublions pas le sacrifice de nos soldats pour notre liberté !

Réunion participation citoyenne

Au cours d'une réunion publique, la Participation citoyenne a été expliquée aux habitants du village par le lieutenant Capon et le brigadier Merling, référent de la commune. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et les incivilités.

Bientôt des panneaux seront placés aux entrées du village pour montrer que les massogiens sont vigilants, attentifs à ce qui se passe et bienveillants entre voisins. La sécurité, c'est l'affaire de tous pour que le Mas reste un village où il fait bon vivre !



D'autre part, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances afin d'éviter les cambriolages. Les services de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement, en organisant des patrouilles qui vous préviennent en cas d'anomalies. Pour ce faire, allez sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Bravo Coralie !

A l'annonce du titre de championne de France de Coralie en tennis de table en sport adapté, Mme le maire et l'ensemble du Conseil municipal ont souhaité la féliciter au cours d'une réception à la mairie jeudi 22 juin en présence de sa famille proche, des élus, des enseignants et des animateurs du centre de loisirs.

Après le visionnage d'un film très touchant fait par sa sœur relatant ses succès sportifs et les nombreux messages des personnes qui l'entourent, Brigitte, sa maman, s'est exprimée sur le combat quotidien qu'elle mène pour que Coralie soit heureuse, qu'elle progresse et gagne en confiance.

Un apéritif dînatoire a permis de prolonger ce moment de bonheur.



L'ouverture de la guinguette à l'écluse de la Méditerranée



Très bonne nouvelle pour les massogiens et les touristes qui font le Canal du Midi à pied, en vélo ou en bateau : depuis le 10 juillet, la « guinguette du Canal » a ouvert ses portes.

Après avoir remporté l'appel à projets lancé par VNF (Voies Navigables de France) pour redonner vie aux maisons éclusières qui ne sont plus utilisées pour le Canal, Jérôme et Mélissa ont travaillé d'arrache-pied d'avril à juin pour rénover le rez de chaussée et en faire une cuisine bien équipée ainsi qu'une salle de restauration. Actuellement c'est surtout pour profiter de la terrasse et du cadre exceptionnel des abords du Canal que les clients se pressent le soir et aussi pour la cuisine de Mélissa élaborée avec des produits locaux et de saison.

N'hésitez pas à leur rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé !

Démographie

Naissances

02/03/2023 SALVADOR REBIERE
Agathe
27/07/2023 BERGER Noa
26/08/2023 ODELIN Emy
09/09/2023 OTTAVIANONI Julia

Décès

17/01/2023 ITIER Claude
16/06/2023 OURLIAC François
17/09/2023 STEFANUTO Louis

Les avis concernant la démographie ne peuvent être publiés qu'avec l'accord de la famille.

L'ouverture de l'épicerie

L'épicerie du village reprise par Johanna July, traiteur événementiel, va rouvrir ses portes prochainement.
Une bonne nouvelle pour les massogiens !

Travaux, bâtiments, voirie et sécurité

Monument aux morts

Réfection complète du sol avec l'enlèvement de l'ancien gravier et du géotextile puis pose d'une nouvelle toile recouverte de gravier neuf : 957,96€ et 295€ location mini-pelle.



Un grand merci à Jacques Soulet qui a bénévolement manœuvré la mini-pelle.



Travaux finalisés

Foyer

Changement de l'auto-laveuse du foyer : 4628,76€

Nettoyage de la hotte au-dessus de la gazinière du foyer : 320€

Eglise

Réparation de la pendule de l'église par l'entreprise Bodet : 1615,20€

Stade

Achat de cages de foot (adulte) par la mairie : 2500€

Achat de bancs de touche par l'association

Pose de ces différents éléments par les agents du service technique.



Electricité

Le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique) a procédé à l'enfouissement des lignes à l'entrée du village au niveau de la place du Puits artésien et a installé l'éclairage public avenue du Puits artésien : 24 720€ dont subvention du SYADEN de 12 360€.

Ecole

Pendant les grandes vacances, des travaux et réparations ont été effectués : peinture du couloir de la maternelle et pose d'anti pince-doigt à toutes les portes : 2586,48€

Construction d'une cabane pour masquer l'arrivée du réseau de chaleur en maternelle : 600€



Pose de panneaux acoustiques dans les deux salles de la cantine par l'entreprise ISERMATIC Système : 6811€

Chemins

Recalibrage du fossé à la sortie du chemin du Bosquet sur la D33 par la société S2GP : 1077,60€

Broyage pour l'accès aux chemins de randonnée, deux passages dans l'année.

Fauchage complet des bordures des chemins communaux par M.Ournac : 9768€.

Urbanisme et environnement

Les haies mitoyennes : réglementation

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une certaine distance. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine. En revanche, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Projet Chaudière à granulés et réseau de chaleur

Commune de Mas Saintes Puelles		
Pose d'une chaudière bois granulés avec réseau de chaleur technique pour les écoles, la mairie et la cantine scolaire		
Montant des travaux : 254 334 € TTC		
FINANCEMENT :		
ACTIVITE COMMUNE CHAUFFAGE	47 851,20 €	
Mairie de Mas	81 917,50 €	
Comité Départemental de Mas	97 181,00 €	
Comité de Mas Saintes Puelles	97 785,00 €	
MAITRE D'OUVRAGE	Mairie de Mas Saintes Puelles 1 rue de la Mairie 11300 Mas Saintes Puelles	BOY COUET CHIFFIN PROTECTOR
ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE	SYADEN 14 rue Bachelier 11300 MAS SAINTES PUELLES	SYADEN
MAITRE D'OEUVRE	EREAH 4 rue de la Mairie 11300 MAS SAINTES PUELLES	EREAH 11300 MAS SAINTES PUELLES
CSPE	CABINET FERRANDO - MATTELLE 17 rue de la Mairie, 31, 32, 33 11300 MAS SAINTES PUELLES	CECOT FERRANDO MATTELLE
LOT 1 : VRD	SAS ENTREPRISE CHAUVET 45, 21, 22 rue de la Mairie 11300 MAS SAINTES PUELLES	CHAUVET
LOT 2 : GROS OUVRE	SAS ROSALA 2 rue de la Mairie, 31, 32, 33 11300 MAS SAINTES PUELLES	ROSALA
LOT 3 : METALLERIE	SARL COMEGA 14 rue de la Mairie, 31, 32, 33 11300 MAS SAINTES PUELLES	COMEGA
LOT 4 : CVC - CHAUFFAGE	SERCLIM 45, rue de la Mairie, 31, 32, 33 11300 MAS SAINTES PUELLES	SERCLIM

Le chantier est en cours de finition avec la pose des radiateurs dans l'appartement au-dessus de la cantine et l'installation du silo pour le stockage des granulés.

Lors des vacances de la Toussaint, l'entreprise Serclim procèdera aux essais et réglages pour que la chaudière soit opérationnelle pour la reprise de l'école.



Canal du Midi

VNF s'était engagé à restaurer le chemin de halage entre le Seuil de Naurouze et l'écluse de la Méditerranée pour l'été 2023, cette portion du Canal du Midi étant très dégradée. L'entreprise Cazal a effectué les travaux.

L'abattage des platanes se poursuit sur notre commune pour lutter contre la propagation de la maladie du chancre coloré, aucun traitement n'ayant pu l'éradiquer, ni même la contenir. Ces abattages concernent les biefs de La Domergue et de La Planque et seront réalisés par les entreprises SEV-ECOVANA durant l'automne. En parallèle, VNF poursuit le programme de replantation des berges du Canal.

Les platanes du village

A la demande de la municipalité, une étude des platanes a été réalisée le 9 novembre 2022 par l'ONF et un rapport reçu en mars 2023 détaille l'état de nos 73 platanes répartis place Monier, place des platanes et place du presbytère. 5 de ces platanes situés au sud-est de la place Monier sont très creux et seraient à abattre dans les trois ans. Coût estimé à 2000€.



Moulins de Laffon

Nos moulins restaurés entre 1997 et 2000 ont besoin de travaux importants au niveau du toit et des ailes, il devient urgent de les effectuer. Les devis s'élèvent à environ 70 000€ ce qui représente une charge considérable pour la commune.

Nous avons reçu Mme Bertin des Bâtiments de France et Mme Jaffrès de la Fondation du Patrimoine qui nous ont encouragés à lancer une souscription pour la rénovation de nos moulins. Ce projet sera développé lors d'une réunion publique à laquelle tous les massogiens seront conviés.

Ces moulins qui font partie de notre patrimoine représentent la mémoire des activités d'une époque et doivent être conservés.



Vie du village, patrimoine et culture

Zoom sur la fête d'été !



Journée du Patrimoine : la poterie à l'honneur

Dans le cadre des journées du patrimoine, samedi 16 septembre, la commune a souhaité mettre en avant la poterie Not avec une visite guidée par Jean-Pierre Not ainsi que le musée de la céramique architecturale qui conserve des éléments décoratifs sauvés avant la démolition des usines de Castelnaudary, visite commentée par Marie-Laure De Capella. Deux visites instructives qui ont comblé les visiteurs passionnés par la sauvegarde de notre patrimoine.



Marché nocturne



Jeudi 6 juillet, Mas Saintes Puelles a accueilli un marché nocturne organisé par l'office de tourisme de la Communauté de Communes. Les massogiens ont été nombreux à venir partager un repas en profitant des spécialités vendues dans les différents stands.

Malheureusement vers 20h30 un orage a éclaté et le repli dans la salle des fêtes s'est déroulé sous une pluie battante, ce qui a découragé plusieurs personnes. Ceux qui sont restés ont terminé en soirée karaoké !

Décoration du village pour Noël

Appel aux bonnes volontés ayant des idées de décoration pour animer le village en décembre ! N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie qui pourra prévoir une réunion afin d'organiser des ateliers. .

Education, enfance

Remise des calculatrices

C'est le 26 Juin que les anciens élèves de CM2 de l'école ont pu remettre à leurs camarades de CM2 la traditionnelle calculatrice offerte par la mairie. Cette cérémonie a été suivie d'un goûter en présence des élus et des enseignants, puis d'un moment d'échange en classe au cours duquel les élèves de CM2 ont pu poser toutes leurs questions sur l'année de 6ème que venait de passer leurs anciens camarades.



Remise du permis-piéton

Le 26 juin Mme le maire et son adjointe ont remis le permis piéton à chaque élève de CE1-CE2. Avec leur maîtresse, ils ont étudié les consignes de prudence pour se déplacer dans la rue.

Maintenant, ils doivent les appliquer ...



Kermesse



Le 29 juin, les élèves avec leurs parents ont pu clôturer l'année scolaire lors d'une kermesse organisée par le Comité des parents dans la cour de l'école.

Les enfants ont pu s'amuser avec des jeux en bois et des jeux gonflables loués pour l'occasion par la coopérative scolaire. Les enfants déguisés ont également pu défiler devant leurs parents au rythme de la musique. L'occasion de voir de très beaux costumes faits maison pleins d'originalité.

Un agréable moment pour tous qui, malgré l'orage, s'est poursuivi par une auberge espagnole et une boom au grand plaisir des enfants !

Spectacle de l'école aux 3 Ponts

Le 13 juin s'est déroulé le spectacle musical de l'école du village au théâtre des 3 Ponts à Castelnaudary.

Ce spectacle réunissait l'ensemble des classes de l'école sous la direction d'Emile Dubreuil un étudiant en musique. Chaque classe s'est succédée en présentant des chansons et des chorégraphies sous le regard des parents venus nombreux.



Projection film d'animation au cinéma

Le 24 juin, les enfants de l'école du Mas ont eu le plaisir d'assister à la projection de leur film d'animation au Cinéma de Castelnaudary. En effet, dans le cadre du projet «A la découverte du cinéma d'animation», porté par le PETR du Pays Lauragais, l'association « ECRAN MAGIQUE » est intervenue dans 6 établissements scolaires dont l'école de notre village. Les enfants ont pu écrire leur scénario, créer les décors et enregistrer leurs voix pour faire vivre leurs personnages. Nos petits massogiens se sont inspirés des personnalités de notre village pour écrire « Le Doudou ».

Point sur la rentrée des classes

78 élèves ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre pour une nouvelle année scolaire. Ils sont répartis dans 4 classes : PS et MS avec Magali, GS et CP avec Sandrine, CE1 et CE2 avec Chantal, CM1 et CM2 avec Julie, directrice de l'école.

Côté garderie, Tatiana, Sarah et Véronique accueillent les enfants à partir de 7h30 la matin, pendant la pause méridienne et après la classe de 16h30 à 18h30.

Côté cantine, des améliorations sont apportées par la pose de panneaux acoustiques, plus de confort pour les écoliers et pour Véronique et Christelle qui effectuent le service.

Bonne année scolaire à tous les élèves, aux enseignantes et à toutes les personnes associées à l'école !

Action sociale

Dynamiser sa mémoire !

Huit séances proposées par l'Espace Senior du Département de l'Aude se sont déroulées du 14 mars au 27 juin 2023 salle des associations.

Animés par Elodie Hummel, psychologue, ces différents ateliers ont mis à contribution notre mémoire et nos neurones autour de discussions, de jeux et d'exercices, le tout dans une ambiance conviviale et bienveillante !

Une deuxième session va avoir lieu du 3 octobre au 28 novembre de façon à satisfaire les nombreuses personnes inscrites qui n'avaient pas eu de places au printemps.



Comme chaque année, les brioches vendues au profit des personnes atteintes d'handicap mental sont proposées aux massogiens du 9 au 14 octobre 2023.

La première brioche est remise à Mme le maire mardi 3 octobre en présence des employés de l'ESAT « Ateliers du Lauragais », de Mme Cassan, des animateurs et des bénévoles qui assurent la distribution.

Merci à tous pour votre générosité !



Téléthon 2023

L'Opération « Viens boire un café pour le Téléthon » aura lieu du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre à la médiathèque du village comme l'an passé de 8h à 10h30.

Vous pourrez boire un café ou un thé avec un biscuit avant d'aller travailler si vos horaires le permettent. Pour ceux qui ont le temps, un espace convivial sera aménagé pour échanger et passer un bon moment !

Samedi 9 décembre, nous accueillerons les cyclos qui feront la tournée des villages.

Opération brioches de l'AFDAIM



Communication

PCS, Plan Communal de Sauvegarde

Depuis un an, notre commune a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde pour faire face à des situations d'urgence et permettre la protection de la population.

Une brochure a été éditée, elle est jointe à ce bulletin et a pour mission de définir les bons comportements des massogiens en cas d'inondation, d'incendie ou autres risques majeurs.

Merci de lire attentivement ce document et le conserver !

Prochaine expo photos

L'exposition des photos sur toile en extérieur sur le thème de la nature, du jardinage et du patrimoine arrive à son terme.

Nous souhaitons poursuivre l'aventure en installant des toiles de portraits de massogiens avec leur accord. Cette nouvelle exposition sera mise en place au printemps prochain, alors il est temps de la préparer. Les photos de bonne qualité sont à envoyer par mail à l'accueil de la mairie.

Amis photographes amateurs, à vos appareils !

Nouvelles adresses mail de la mairie

Attention, les adresses mail de la mairie ont changé, n'oubliez pas de les noter !

ACCUEIL : accueil.mairie@mas-saintes-puelles.fr

SECRÉTARIAT : mairie@mas-saintes-puelles.fr

PÉRISCOLAIRE : periscolaire.mairie@mas-saintes-puelles.fr



Opération invasion des frigos !

L'office de tourisme intercommunal de Castelnaudary propose un magnet à coller sur votre réfrigérateur, vous pouvez ainsi scanner le QR Code qui se trouve dessus et vous obtenez toutes les manifestations du territoire de la Communauté de Communes.

Le banc d'Hilly

Hilly a donné un banc à la commune, portant une citation de Vincent Van Gogh « Si vous aimez vraiment la nature, vous trouverez la beauté partout », à méditer ...

Nous la remercions chaleureusement pour ce don qui offrira un siège au promeneur fatigué !



Le mot des rédactrices

Fidèles à notre rendez-vous semestriel, nous avons le plaisir de vous présenter les informations municipales et associatives qui sont le reflet de la vie de notre village de février à fin septembre 2023.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau bulletin !

Associations

ACCA

L'AG de la chasse s'est tenue le samedi 3 juin 2023 salle des associations en présence de 15 membres chasseurs et 3 représentants de la mairie.

Le rapport moral et le bilan financier présentés respectivement par le président et le trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration élu à bulletin secret se compose de : M. Bayle président, Mr Jammes vice-président, M. Ortiz trésorier, M. Anglade secrétaire, M. Daydé et M. Gaïani conseillers.

Contact : Matthieu Bayle 06 76 99 81 27

A l'Orée de ...

À l'occasion de ses dix ans, l'association proposera le 22 novembre à 17h30, un spectacle de la Cie Ici et pas ailleurs : Histoire à deux voix. Un spectacle pour petits et grands humains qui pourront voguer vers des horizons insoupçonnés où les limites restent uniquement celles de leur imagination...tout public jeunesse.

À l'issue du spectacle, nous partagerons le verre de l'amitié et pour ceux qui le souhaitent une auberge espagnole

Contact : Thierry De Capella 07 70 70 49 64

Amicale des retraités

Après un repas grillade réussi à l'ombre des platanes, l'association prévoit :

- le 4 novembre, un repas pour fêter les anniversaires de mariage (50 et 60 ans)
- le 10 décembre après-midi, le Grand loto.

Contact : Marie-Claude Bouisset 06 79 27 33 16

Amicale Saint Pierre Nolasque

Contact : Pierre Anglade 04 68 23 31 05

La carpe massogienne



Le concours de pêche de la fête d'été a connu un grand succès avec 54 participants. Petits et grands sont tous repartis avec un joli lot. Un vin d'honneur offert par les associations locales a clôturé cette belle matinée.

Depuis le mois de juillet, un poste de pêche pour les personnes à mobilité réduite est en place au plan d'eau du Fournayrac, financé en partie avec l'aide du Bassin de la Montagne Noire (pêche). Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Fédération de pêche de l'Aude et/ou de l'AAPPMA du Lauragais pour terminer la dalle en béton.

L'Assemblée Générale de la Carpe Massogienne aura lieu le vendredi 24 novembre 2023 à 18 heures salle des associations. Pêcheurs et amis de pêcheurs seront les bienvenus.

Contact : Jean-Marc Sanchez 06 06 55 36 00

FCMAS



L'équipe fanion a bien débuté le championnat de Départemental 2 (D2) avec une victoire (6-0, 10/09) au stade de la Sauzette contre la réserve de Castelnaudary et un bon match nul (2-2, 23/09) à Labastide d'Anjou contre l'équipe réserve.

En Coupe Lopez (match de poule) victoire à domicile (1-0, 17/09) contre Sainte Eulalie.

La réserve massogienne a débuté sa saison par une défaite (2-1, 17/09) en coupe des réserves en terre limouxine contre Limoux 2 puis une belle victoire à la maison (3-0, 23/09) contre Espéras 2 pour le début de championnat Départemental 4 (D4).

Venez tous encourager nos violets au stade de la Sauzette ou suivez-nous sur les réseaux sociaux : facebook (Fc mas) et instagram (fc_massogien) !

Contact : Adeline Palanque 06 17 95 13 45

Passages

Les ateliers d'écritures ont lieu à la médiathèque du Mas tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h.

Prochaines dates : 4/11, 2/12, 6/01 ...

Contact : Marie-Laure de Capella 06 12 27 09 84

Comité des Fêtes

La fête locale qui se déroule du 5 au 8 octobre est la dernière manifestation de l'année.

Contact : Laurent Fournil 06 72 79 45 57

La Laouseto del Mas

Malgré des conditions météo défavorables, le concert d'été donné dans la salle des fêtes a tenu toutes ses promesses sous les applaudissements d'un public venu nombreux !

Les répétitions ont repris tous les mardis soirs salle des associations et nous sommes toujours dans le recrutement de nouveaux choristes de tout niveau. A l'occasion des 30 ans de La Laouseto del Mas nous comptons bien offrir un concert exceptionnel qui aura lieu sur la place du village le samedi 06 juillet 2024 !

Contact : Nathalie Fabro 06 46 43 45 67

La Piège aux Ecrits (bibliothèque massogienne)

Reprise des soirées jeux de société à la médiathèque du village un vendredi par mois à partir de 20h30. Prochaines dates : 20/10, 17/11 et 15/12 .

Dimanche 17 décembre, en partenariat avec l'association Maestria de Francis Tropini, un concert de Jazz manouche sera donné à la salle des fêtes. Un bel après-midi en perspective !

Contact : Françoise Peyrouzet 06 38 81 64 57

Union Bouliste

La saison 2023 est maintenant finie. Au niveau du club, l'équipe de première division (il y en a 4) finit deuxième de sa poule de 6 et l'équipe de deuxième division finit première. Ainsi, elles se qualifient pour les finales. L'équipe 1 perd en quart et l'équipe 2 perd en huitième. Le maintien des 2 équipes est acquis pour 2024. Bravo à tous !

La satisfaction vient également des joueurs du club qui se sont illustrés au jeu provençal, un dérivé de la pétanque. En doublettes, Alain Bonifas et Benoit Charrot sont champions de l'Aude (ils l'avaient déjà été en 2019). Au championnat de France fin août à Briançon, ils gagnent la première partie de poule puis échouent à la seconde ainsi qu'en barrage sur le même score de 10 à 11. Dommage....

En triplettes provençal, 3 équipes (sur 79) étaient présentes au championnat de l'Aude. Magali Monier, Jimmy Fernandez et Matéo Pfister ne sortent pas de poule et les deux

autres équipes se rencontrent en quart de finale. Alain et Benoit associés à Jean-Luc Charrot l'emportent sur Guy Busson, Marc Ragné et Louis Bareil. Malheureusement, ils perdent ensuite en demi-finale, partie qualificative pour les championnats de France. Mais cette demi-finale leur ouvre les portes du championnat d'Occitanie à Moissac avec 32 équipes qualifiées des treize départements. Et une fois de plus, ils s'inclinent en demi-finale (la « bonne » pour le France) 13 à 10 après avoir été menés 0 à 9. Malgré la déception, ils peuvent être fiers de leur parcours.

Les entraînements pour les jeunes ont repris début septembre tous les dimanches matin au boulodrome de Castelnaudary par le biais de l'école de Pétanque.

Pour y participer, avoir des renseignements ou prendre une licence,

Contact : Philippe Naudinat 06 81 93 74 61



Zen Attitude

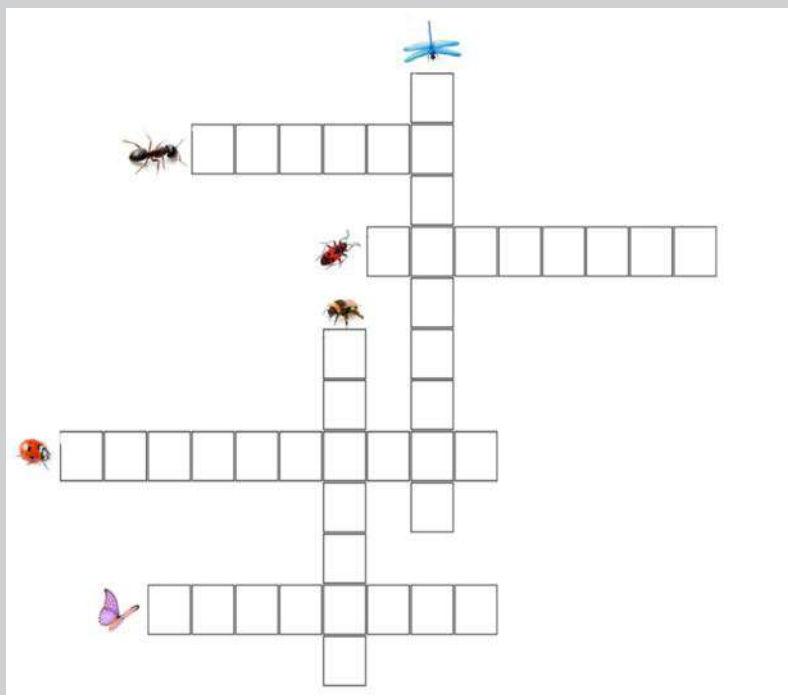
Depuis la rentrée, l'association propose une nouvelle activité : Entretien corporel et relaxation tous les mardis de 10h à 11h, salle des associations, pour l'amélioration du bien-être général, la gestion du stress et de la concentration, un moment unique de pause pour soi.

Premier cours gratuit et matériel fourni.

L'Asso fête ses 10 ans le 7 octobre. Pour l'occasion, porte ouverte à 18h avec des ateliers ludiques pour les petits : thème "le bien-être" au quotidien. Puis apéritif offert par Zen'Attitude dès 19h.

Contact : Corinne Nguyen 06 09 87 68 66

La pause ludique : Les petites bêtes du jardin !



La Communauté des communes

Intercommunalité : la solidarité

La communauté de communes a opté pour la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Elle en a confié l'exercice au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S).

Cette entité est un établissement public administratif, présidé par le Président de la communauté de communes, Philippe Greffier, et géré par un conseil d'administration. Le C.I.A.S Castelnaudary Lauragais Audois développe différentes activités et missions tournées vers l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, handicapées et du public en difficulté.

Il assure les missions suivantes :

- Accueil, écoute et orientation du public ;
- Aide sociale légale : instruction des dossiers aide sociale personnes âgées et handicapées, APA, instruction demande Allocation de Solidarité aux Personnes Agées ;
- Service prestataire d'aide à domicile : aides à domicile, auxiliaires de vie diplômées ;
- Portage de repas à domicile ;
- Référence socioprofessionnelle dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA ;
- Domiciliation des personnes sans domicile stable ;
- Aide sociale facultative : secours remboursables, aides financières exceptionnelles et chèques multi-services ;
- Inscription télésécurité ;
- Animations : initiation informatique et internet personnes âgées – personnes handicapées.

Le CIAS initie une action de médiation numérique à destination des personnes âgées et handicapées et développe également des partenariats pour lutter contre la précarité énergétique, accompagner à la rénovation, favoriser l'accès aux mutuelles de santé et partenaire détecteur de renoncement aux soins de santé.

Contact : CIAS 17 quater Cours de la République 11400 Castelnaudary

Tél : 04 68 94 58 06

Louis, le jardinier



Cela fait plus de trente ans que Louis cultive son jardin au lieu-dit Tarrabot, une activité qui lui tient à cœur depuis qu'il est à la retraite.

C'est un beau terrain situé à proximité d'une des sources du Tréboul, bordé d'arbres fruitiers qu'il a plantés : cerisiers, pruniers, pêchers, figuiers, plaqueminières ...

En ce début d'automne, exceptionnellement chaud, Louis y travaille tous les matins, il y a toujours quelque chose à faire dans un jardin. Même s'il en a réduit un peu la surface, le terrain est assez grand et on y trouve des choux, des pieds d'artichaut qu'il est en train de désherber, plusieurs sortes de salades, des poireaux, des fenouils, encore quelques tomates « fandango » dont il fait les semis et bien sûr des plantes aromatiques.

Louis est passionné par les plantes qu'elles soient sauvages ou cultivées naturellement mais aussi par les animaux qu'il prend plaisir à observer et qu'il réussit à apprivoiser !

« Il faut cultiver son jardin », c'est le conseil de Candide que Louis pratique quotidiennement, voilà le secret de sa bonne forme !



Les petites bêtes du jardin « des merveilles insoupçonnées »

Le jardin est un véritable écosystème regorgeant de vie. Au-delà des fleurs et des plantes, il abrite une multitude de petites créatures souvent méconnues qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de notre jardin.

Les insectes sont les résidents les plus courants du jardin. Les abeilles sont d'une importance capitale pour la pollinisation des fleurs ainsi que les papillons, avec leurs couleurs chatoyantes, qui apportent une touche de magie au jardin. Les coccinelles se nourrissent de pucerons et aident à protéger les plantes.

Les araignées jouent un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes nuisibles. Elles tissent leurs toiles pour attraper leurs proies et contribuent ainsi à l'équilibre de l'écosystème du jardin.

Les escargots et les limaces, bien qu'ils soient souvent perçus comme des ravageurs pour les plantes, sont des créatures intéressantes. Malgré leur appétit vorace, ils ont leur place et contribuent à la décomposition de la matière organique.

Les vers de terre sont des alliés indispensables pour la santé du sol. Ils creusent des galeries qui favorisent l'aération et le drainage, ce qui permet aux racines des plantes de se développer. Ils participent à la décomposition de la matière organique, transformant ainsi les déchets en nutriments pour les végétaux.

Les oiseaux sont parmi les visiteurs les plus communs dans nos jardins, apportant avec eux un spectacle de couleurs et de chants variés. Ils se nourrissent principalement de vers de terre et d'insectes, contribuant ainsi à les contrôler.

Visite du COVALDEM à Carcassonne

La visite a débuté par le hangar où les camions déchargent les déchets à trier (photo 1).

A l'extérieur, nous découvrons tout un tas de balles de papier et de balles de plastique (photo 2) résultant du tri. A proximité se trouve le stockage des déchets verts et des gravats (photos 3 et 4), ainsi que les pneus et les huiles.

Nous avons ensuite découvert le "drive" (photos 5, 6 et 7) où les particuliers peuvent déposer leurs déchets à recycler directement triés par des agents.

Enfin, nous sommes entrés dans le bâtiment de tri des déchets stockés dans le hangar : un véritable labyrinthe de machines et de tapis roulants (photo 8) très efficaces bien que l'ultime tri se fasse à la main (photo 9).

Notons aussi que, sur le site, se trouve un espace ludique pour les enfants à partir de 6 ans, très bien agencé pour leur faire comprendre l'utilité du tri des déchets.

Une visite très intéressante !

Des élus à la conquête du COVALDEM !



1



2



3



4



6



7



5

8



9

Déchetterie la plus proche :

- Castelnaudary
Rue du Président
Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf le dimanche

SMICTOM Tel : 04 11 21 00 24